

# La Voie à Suivre

Yitro

660

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France  
Tel.: +331 48 03 53 89 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com

Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France  
Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com

17 Chevat 5771 - 22 Janvier 2011

Rabbi David Pinto Chlita

## Israël et la torah existaient avant l'univers

**L**es Sages disent (II Zohar 161a) : « Le Saint béni soit-Il a regardé la Torah pour créer le monde. » Cela signifie qu'avant la création du monde, Il a préparé un programme de construction, comme c'est l'habitude quand on projette un grand bâtiment : on prépare d'abord un programme détaillé, puis on construit le bâtiment d'après ce plan. C'est ainsi que D. a établi un programme détaillé avant la création du monde, et au moment de la Création, Il a regardé les plans, et a créé le monde en accord avec eux. Quel était ce plan ? C'est la Torah.

De plus, au moment de la Création du monde, la conception d'Israël existait déjà, ainsi que l'ont dit les Sages (Béréchit Rabba 1, 4) : les bnei Israël sont venus à la pensée de D. avant la Création du monde. Cela se trouve en allusion dans la Torah, car le livre de Devarim, qui est le dernier, se termine par les mots « aux yeux de tout Israël », et le livre de Béréchit, qui est le premier, commence par le mot « au commencement », pour nous insinuer qu'avant même le début de la Création du ciel et de la terre, cela se trouvait déjà « aux yeux de tout Israël ».

Cela nous permettra de comprendre encore autre chose. Lorsque le Saint béni soit-Il a voulu donner la Torah aux bnei Israël, ils ont dit immédiatement (Chemot 24, 7) : « Tout ce qu'a dit Hachem, nous le ferons et nous l'écouterons. » C'est étonnant, car habituellement, quand on va acheter un certain objet, avant de l'acheter on le regarde bien et on vérifie la qualité de la marchandise, et il est certainement question ici d'un engagement perpétuel. Par conséquent, comment les bnei Israël ont-ils trouvé l'audace et la force de dire immédiatement « nous ferons et nous écouterons » ?

Mais d'après ce que nous avons dit, on le comprend parfaitement. En effet, la Torah était le programme de la Création du monde, et a préexisté au monde, donc déjà à ce moment-là, encore avant la Création du monde, le peuple d'Israël avait vu la Torah et l'avait connue, si bien qu'au moment du don de la Torah les bnei Israël ont pu dire immédiatement « nous ferons et nous écouterons ».

On peut ajouter que si les bnei Israël n'avaient pas fait partie du projet initial du Saint béni soit-Il, que Lui aurait-il servi de regarder la Torah pour créer le monde ? Qui aurait étudié et pratiqué la Torah pour maintenir le monde à l'existence ? De plus, les bnei Israël relèvent du même concept que la Torah, car les 248 membres et 365 nerfs qui sont en eux correspondent aux mitsvot de la Torah. C'est peut-être pourquoi le Saint béni soit-Il a regardé l'homme, qui s'appelle « Torah », pour créer le monde, afin que par le mérite de l'homme qui étudie la Torah, le monde puisse subsister.

Dans le même ordre d'idées, ajoutons qu'au moment où la mer s'est fendue, les bnei Israël ont dit : « Voici mon D. et je Lui rends hommage » (Chemot 15, 2), ce qui fait dire aux Sages (Sota 11b, 30b) que la Chekhina a reposé sur eux et qu'ils ont pu la montrer du doigt et s'écrier : « Voici mon D. et je Lui rends hommage. » A la façon de quelqu'un qui rencontre son ami de longue date, le reconnaît et dit : « Voici mon cher ami de longue date », les bnei Israël ont montré du doigt et dit : « Voici mon D. et je Lui rends hommage. »

Apparemment, où avaient-ils mérité de voir D. avant que la mer se fende, au point de pouvoir dire « Voici mon D. » ? D'où savaient-ils que c'était D. ?

Comme nous avons dit que les bnei Israël étaient avec le Saint béni soit-Il avant la Création du monde, avant que la lumière divine soit réduite et se cache sous le masque de ce monde-ci qui dissimule D. aux yeux des hommes, ils ont véritablement mérité de Le voir avant la création du monde, c'est pourquoi quand la mer s'est fendue, ils se sont rappelés, L'ont reconnu et ont dit : « Voici mon D. et je Lui rends hommage. »

Mais si nous avons raison, il y a une difficulté. Il est dit dans la Guemara (Chabbat 88a) que lorsque les bnei Israël ont dit « nous ferons et nous écouterons », le Saint béni soit-Il a dit : « Qui a révélé à Mes enfants ce secret, utilisés par les anges du service ? » C'est-à-dire que lorsque D. demande aux anges de faire quelque chose, ils le font immédiatement, encore avant d'avoir entendu, à savoir « nous ferons et nous écouterons. » Il faut comprendre pourquoi c'est tellement étonnant qu'il faille dire : « Qui a révélé ce secret à Mes enfants ? » Puisque les bnei Israël étaient là au moment de la Création du monde et avaient vu la Torah, il est normal qu'ils aient accepté immédiatement et dit « Nous ferons et nous écouterons. »

Mais d'après ce que nous avons dit plus haut, on peut comprendre parfaitement cela aussi. En effet, cela se trouve insinué dans les paroles même de D., lorsqu'Il dit : « Qui a révélé ce secret à Mes enfants ? » Le mot « mi » (qui) est formé des mêmes lettres que « yam » (mer), c'est-à-dire que c'est la mer qui a dévoilé ce secret aux bnei Israël. En effet, au moment où la mer s'est fendue, ils ont vu le Saint béni soit-Il sur la mer et se sont rappelés ce qu'il y avait avant la Création du monde, donc ils se sont aussi souvenus de la Torah qu'ils avaient vue avant la Création du monde. C'est pourquoi immédiatement après le don de la Torah, ils ont accepté tout de suite et ont dit : « Nous ferons et nous écouterons. » C'est ce que D. a dit : « 'yam' (la mer) a révélé ce secret à Mes enfants ».

Par conséquent, de nos jours également, le peuple d'Israël est un, dans toute situation où se trouve un juif, si on lui montre la Torah et qu'on lui rappelle le Créateur du monde, lui aussi va dire immédiatement « Nous ferons et nous écouterons », car son âme se souviendra qu'elle a vu la Torah encore avant la Création du monde, et elle se souviendra qu'au moment du don de la Torah, elle se tenait sous le mont Sinaï et a dit : « Nous ferons et nous écouterons », par conséquent tous les bnei Israël sont responsables les uns des autres.

Et chaque juif a le devoir de se rapprocher d'un juif qui n'accomplit pas encore la Torah et les mitsvot, car lui aussi a vu la vérité, lui aussi est une âme pure, et il n'y a aucune raison de s'éloigner de lui, mais plutôt de le rapprocher avec douceur et de lui rappeler la vérité que lui-même a vue et à laquelle il a adhéré avant la Création du monde et au moment du don de la Torah au Sinaï.

Paris

Lyon

Marseille

17:12

17:12

17:17

Allumage

18:25

18:21

18:24

Fin



# Les statues et les images à la lumière de la halakha

L'industrie des statues et des figures en relief a depuis toujours été au service des cours royales et des grandes figures du pouvoir. Tout événement royal qui se passait quelque part justifiait la frappe spéciale d'une monnaie impressionnante ou d'une médaille représentant la silhouette de souverain. Des formes d'animaux étaient une source d'identification nationale, et certains peuples voyaient dans les images de l'armée céleste un culte idolâtre.

Le royaume des enfants voit l'écllosion sans cesse renouvelée de poupées et de figurines destinées simplement à jouer et s'amuser, dont certaines s'affublent de noms juifs, comme ceux qui présentent des robots parlants qui disent des passages de la prière ou le Chema. Dans la littérature des Responsa, la question de savoir s'il est permis de fabriquer ou de conserver chez soi ces petites statues pour décorer ou pour s'amuser est traitée. Dans le cadre de cette rubrique, nous ne pourrions pas examiner tout ce vaste sujet, nous n'en présenterons donc qu'une toute petite partie, et laisserons ceux qui le désirent s'informer davantage.

Dans les lois sur l'idolâtrie (chapitre 3), le Rambam détaille les principes des lois qui découlent de l'interdiction de la Torah « Tu ne te feras pas de statue ni aucune image. » Il écrit : « Il est interdit de fabriquer des formes pour décorer, bien que ce ne soit pas de l'idolâtrie, car il est dit : « Vous ne les ferez pas avec Moi », à savoir des formes d'argent et d'or qui ne sont là que pour la décoration, afin que personne ne puisse commettre l'erreur de s'imaginer que ce sont des idoles destinées à être adorées. L'interdiction de fabriquer des formes pour la décoration ne porte que sur des formes humaines, c'est pourquoi on ne fabrique des formes humaines ni en bois ni en craie ni en pierre. L'interdiction porte sur des formes en relief, comme celles qu'on trouve dans les palais ou autres, et si on l'a fait, on est passible de Malkout. Mais si cette forme est en creux ou en dessin, comme celles qui se trouvent sur des plaques de métal, ou les formes qu'on brode sur un tissu, cela est permis. » On trouve les halakhot qui concernent ce sujet dans le Choul'han Aroukh Yoré Dea 141.

D'un autre point de vue, le gaon Rabbi Yéhonathan Eibeschutz, dans son livre « Yéarot Devach », éveille l'attention contre le fait d'avoir chez soi des statues et des figures : « On doit faire très attention à ne pas avoir chez soi de figure ou de statue en relief, et il faut faire attention même à une forme dessinée sur un mur, car il n'y a aucune figure sur laquelle ne repose pas un esprit impur. Or à cause de nos nombreux péchés, il y a beaucoup de gens en ce moment, surtout en Allemagne, qui ont appris des coutumes des peuples environnants et dont les maisons sont remplies de formes, de statues et de masques, dont la plupart sont des formes en relief représentant des humains, des oiseaux ou des animaux. C'est interdit, en particulier les formes humaines en relief, or la plupart de ce qui est fait en cuivre ou en argent porte des formes humaines, comme en façonnent les artistes non-juifs pour décorer et embellir. En ce qui les concerne, il n'y a aucun mal, mais pour nous qui sommes un peuple saint consacré à D., cela attire des infirmités et des forces impures sur la maison, et si l'œil avait la permission de voir, on serait terrifié et on ne saurait que devenir tant la peur serait intense... »

### A Son image et à Sa ressemblance

L'histoire suivante est tirée du livre de Responsa du Ya'avets : « Il est arrivé quelque chose à notre époque lorsque le Rav Elazar de Brad a été accepté comme Roch Av Beit Din d'Amsterdam. Il y avait un homme qui émettait des médailles, des pièces d'argent à son effigie, et on me les a montrées. Quand je les ai regardées, j'ai été choqué et très étonné que cela ait pu être fait avec la connaissance du Rav et son accord, car il était connu comme l'homme le plus pieux de sa génération. J'ai regardé, et il y avait la forme d'une tête jusqu'à la poitrine avec un visage complet en relief, ce qui est à mon avis une chose totalement et absolument interdite, qu'on le fasse pour soi-même ou que quelqu'un d'autre le fasse, à plus forte raison quand c'est un juif, comme on me l'avait dit. »

Dans le cadre de la question de savoir s'il est licite de conserver une forme (ou une image) humaine qui n'est pas en relief, le gaon Ya'avets raconte une autre histoire, qui est arrivée à son père : « Je vais raconter une histoire qui est arrivée à mon père, cet homme si véritablement pieux [le 'Hakham Tsvi], notre grand Rav, que D. lui soit en aide à jamais, quand il a été appelé par la communauté sépharade de Londres pour la faire profiter de sa grandeur et lui donner le mérite de lui rendre hommage avec une très grande affection. En effet, il était très renommé parmi eux et ils aspiraient à le voir, à profiter de la lumière de son visage, à goûter la douceur de ses paroles et à accueillir la Chekhina grâce à sa bénédiction. Ils lui ont mani-

festé des honneurs incomparables. Ils l'ont accueilli et l'ont amené sur un vaisseau royal avec de grandes réjouissances, les petits et les grands étaient là, personne n'était absent, puisse Hachem leur donner leur juste récompense et le leur rendre en bien pendant toute leur vie.

Or voici qu'à cause de leur grand désir, ils ont voulu garder une image de lui. Ils lui ont demandé avec amour et respect de le leur accorder, de leur laisser une représentation de lui, mais il n'a rien voulu écouter, même s'il s'agissait d'une représentation peinte dont la plupart des décisionnaires ont estimé qu'elle ne contient aucune interdiction. De plus, ce n'était qu'une moitié de forme, c'est-à-dire uniquement le visage, et pourtant personne n'a pu le convaincre ni le faire changer d'avis, tant il était pieux et saint. Ses admirateurs ne se le sont pas tenu pour dit et ils ont continué à agir, jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qu'ils voulaient grâce à un subterfuge. Un artiste très doué a dessiné son visage avec beaucoup de zèle en son absence. Il ne manquait à la ressemblance pratiquement rien d'autre que la vie. Pour ceux qui l'avaient connu auparavant, c'était considéré comme un chef d'œuvre, et on en fit des copies qui se vendaient très cher. Que ceci soit consigné pour les générations à venir. »

## A la lumière de la Paracha

### « Yitro le prêtre de Midian, le beau-père de Moché, a entendu ce que D. avait fait à Moché et à Israël. »

Rachi explique : « Quelle nouvelle a-t-il entendu pour venir ? Il s'agit de l'ouverture de la Mer Rouge et de la guerre contre Amalek. »

Le terme « il est venu (ouba) » dont la valeur numérique est de 10 (en prenant en compte le mot lui-même) fait allusion aux dix commandements. Cela signifie que Yitro n'est pas venu se convertir dans le but de recevoir les honneurs qui reviennent au beau-père du 'roi' mais parce qu'il voulait réellement accepter le joug de la Torah. A ce sujet, voici ce que dit le Midrach (Chemoth Rabba 27, 2) :

Le verset : « L'honneur sera le lot des sages » (Proverbes 3, 35) parle de Yitro qui se rend chez Moché. De quel honneur s'agit-il ? Rabbi Eliezer explique que lorsque Yitro s'est annoncé en ces termes : « Je suis ton beau-père Yitro et je viens vers toi », Hachem a dit à Moché : « Sors à sa rencontre, Je suis Hachem, Je suis celui qui a ordonné que le monde soit, [ainsi qu'il est dit (Psaumes 50, 1) : « Le D. Tout-puissant, Hachem, parle ; Il adresse un appel à la terre »], Je suis celui qui approche et qui éloigne, [ainsi qu'il est dit (Jérémie 23, 23) : « Suis-je donc D. de près et non pas D. de loin, dit Hachem ? »], Je suis Celui qui a rapproché Yitro et ne l'a pas repoussé. Cet homme qui vient vers Moi n'est motivé que par la crainte de D. et il vient pour se convertir ; rapproche-le et ne le mets pas à l'écart. Alors, immédiatement, « Moché est sorti à la rencontre de son beau-père. »

C'est la raison pour laquelle il est précisé au début « Yitro, prêtre de Midian et beau-père de Moché, a entendu. » Si la Torah avait fait état uniquement de « beau-père de Moché », j'aurais pu supposer qu'il n'avait quitté Midian que pour bénéficier des honneurs liés à son lien de parenté. Ici, la Torah témoigne qu'il était « prêtre de Midian », il n'aspire donc pas aux honneurs. En effet, si son objectif était la recherche de la gloire, il n'aurait pas quitté Midian en reniant l'idolâtrie, car il était alors leur prêtre et très respecté de ce fait. Puisqu'il a renié l'idolâtrie et s'est rendu dans le désert, nous sommes obligés d'admettre qu'il ne recherchait pas les distinctions. Il a agi sans intérêt personnel, avec l'unique intention d'accepter le joug de la Torah et d'accéder à une véritable crainte de Hachem.

Nos Sages expliquent (Mekhilta Yitro Amalek 1) que Yitro a été appelé ainsi car il a ajouté (yiter) une paracha à la Torah. Cette explication constitue une preuve supplémentaire de sa sincérité et du caractère désintéressé de sa démarche. Il apparaît clairement qu'il est venu se convertir par crainte de Hachem, pour apprendre la Torah et non pour recevoir une récompense ou en tirer une quelconque glorification.

### Pigeon voyageur

« Il fit dire à Moché : « Moi, ton beau-père, Yitro, je viens à toi » (18, 6)

Comment Yitro a-t-il transmis ce message à Moché avant de le rencontrer ? Il a entendu ce qui s'était passé et a pris la femme et les enfants de Moché. Alors qu'il était en chemin, il a constaté qu'une nuée entourait le camp des bnei Israël et qu'il ne pourrait donc pas approcher Moché.

Qu'a-t-il fait alors ? Il a écrit un petit mot, l'a placé à l'extrémité d'une flèche et l'a tirée à l'aide d'un arc. La flèche est partie et a miraculeusement atterri devant Moché. Ce dernier a ramassé le message et l'a lu : « Moi, ton beau-père, Yitro etc. »

Selon d'autres avis, il a envoyé l'écrit à l'aide d'un pigeon voyageur.

[Midrach Léviat 'Hen]

### A tête reposée

« Ils s'informèrent mutuellement de leur bien-être » (18, 7)

La paix a une si grande importance qu'elle précède la narration de la gloire de Hachem. En effet, nous voyons que Moché n'accueille pas Yitro avec le récit de la sortie d'Égypte, des dix commandements, de l'ouverture de la Mer Rouge, de la manne ou de l'épisode des cailles, mais plutôt en s'enquerrant de son bien-être. Ainsi, il est d'abord écrit « Ils s'informèrent mutuellement de leur bien-être », puis ensuite seulement « Moché raconta à son beau-père », car c'est la sérénité qui permet de prêter une oreille attentive au récit de l'autre.

[Mekhilta DeRabbi Chimon bar Yo'haï]

### Un jugement et son compromis

« Je prononce un jugement entre un homme et son prochain (ré'éou) » (18, 16)

Que signifie ici « un homme » et quel est le sens de « son prochain » ?

« Je prononce un jugement entre un homme » fait référence à un jugement sans compromis.

« Et son prochain » se rapporte à un jugement avec une conciliation, à l'issue duquel les deux parties se quittent amies (ré'éou signifiant 'son ami').

[Mekhilta]

### Les mois d'attente

« A la troisième néoménie depuis le départ des bnei Israël du pays d'Égypte, le jour même, ils arrivèrent au désert de Sinäi. » (19, 1)

« Le troisième mois » : pourquoi D. a-t-Il donné la Torah le troisième mois et non le second, le septième, ou tout autre mois ? Nos Sages rapportent au nom de Rabbi Ouchia : « Rabbi 'Hia Hagadol m'a enseigné : on n'épousera pas une convertie, une captive ou une affranchie, et on ne se fiancera pas avec elles, avant que trois mois ne se soient écoulés depuis le début de leur nouveau statut. »

De même, les bnei Israël sont appelés 'étrangers' ('guérim'), ainsi qu'il est dit : « Car vous étiez étrangers en terre d'Égypte » ; 'captifs', ainsi qu'il est dit : « ils retiendront captifs ceux qui les

avaient faits captifs » ; et 'affranchis', ainsi qu'il est dit : « Je suis Hachem votre D. Qui vous ai fait sortir d'Égypte et vous ai libérés de votre condition d'esclaves. » C'est pourquoi Hachem a dit : « Je vais attendre trois mois avant de leur donner la Torah. »

[Midrach Tan'houma Hakadoum]

### Sous le signe des Gémeaux

Autre explication :

C'était pour que les nations du monde ne puissent pas dire : « S'Il nous avait donné la Torah, nous l'aurions accomplie. » Hachem dit : « Regardez en quel mois J'ai donné la Torah : le troisième mois, qui est sous le signe des Gémeaux ! Ainsi, si Essav l'impie veut se repentir, se convertir et venir étudier la Torah, qu'il vienne et étudie. Je l'accepterai. »

La Torah a donc été donnée en ce mois, placé sous le signe des Gémeaux, afin de signifier à Essav que lui aussi peut la mériter, tout comme Ya'acov.

[Pessikta DeRav Kahana]

### Le monde et ce qui le remplit

« Et qu'en toi aussi ils aient foi à jamais (leolam). » (19, 9)

Dans toutes les occurrences du mot « leolam » dans la Torah, la lettre 'vav' est manquante (et peut donc être lu « lealem », disparaître) hormis dans deux cas, dont l'un est le verset suivant : « Et qu'en toi aussi ils aient foi à jamais. »

Ceci vient nous enseigner que même si le monde entier et tout ce qu'il contient venaient à disparaître, quand il est question de la Torah donnée par Moché, rien ne peut en disparaître.

[Midrach 'Hasser V'éyéter]

### Proclamé haut et fort

« Tu n'invoqueras point le nom de Hachem. » (20, 6)

Une dame a une fois demandé à Rabbi Yossef ben 'Halafta : « Pourquoi la lettre 'lamed' est-elle plus haute que toutes les autres lettres ? »

Il lui a répondu : « Parce que c'est une lettre qui 'proclame', à l'image d'un homme chargé de faire des annonces publiques et qui doit donc se placer à un endroit surélevé. »

Rabbi Yéhochoua ben Lévi dit : « Pourquoi les lettres 'aleph' et 'lamed' servent-elles à proclamer (elles composent le mot « lo », qui proclame l'interdit). En quoi se distinguent elles ?

Celui qui proclame met en garde en ces termes : « Lemad eizo » (littéralement « apprend quel est ») c'est-à-dire : « Étudie afin de ne pas trébucher en autorisant ce que la Torah interdit et en interdisant ce qu'elle permet. » En effet, quiconque n'est pas expert en étude ne peut pas agir correctement selon les règles.

[Pessikta Rabbati]

## Garde Ta Langue

### Pour l'amour de la vérité

Il est probable que lorsqu'on parle à quelqu'un de son parent, on ne le fait pas avec l'intention d'en dire du mal, mais uniquement par amour de la vérité, car on estime qu'il a mal agi. Cependant, il faut savoir que cela aussi fait partie du lachon hara.

( 'Hafets 'Haïm)

Durant de longues années, le gaon Rabbi Yé'hezkel Abramski a été prisonnier dans les plaines de Sibérie. Dès son arrivée, en guise de première séance de 'sport', il a été contraint, avec les nombreux autres prisonniers condamnés aux travaux forcés comme lui, de se déchausser et de courir pieds nus dans la neige sur une distance de plusieurs kilomètres.

Le Rav raconte que lors de cette course sur la glace, il parlait à D. tel un fils à son père, comme il avait l'habitude de le faire pendant ses prières en explicitant ses requêtes. Voici sa prière : « Aba (Papa), tu as écrit dans Ta Torah 'tout est entre les mains du Ciel sauf le froid et la chaleur, ce qui signifie que l'on doit prendre soin de soi dans ces domaines et que si l'on ne se met pas à l'abri du froid et que l'on n'évite pas les dangers, toutes nos bonnes actions ne nous seront d'aucun secours. Mais ici, dans cette Sibérie glaciale où le froid dépasse tout entendement, Tu sais que je n'ai pas la possibilité de me protéger. Alors, Maître du monde, c'est à Toi de me garder ! Je T'en supplie, sauve-moi, aide-moi à résister au froid de ce pays ! »

Puis il a conclu : « J'ai été enfermé pendant quelques années en Sibérie et je ne suis jamais tombé malade. Les gens prenaient froid et en mouraient alors que je n'ai même pas souffert d'un rhume pendant toute cette période, car je l'avais demandé à 'Aba' dès le début ! »

### **Qu'il n'éternue pas pendant la circoncision**

Rav 'Haïm Todros Hirschler était une des fiertés du quartier de Cha'arei 'Hessed à Jérusalem, et l'éclat de son visage reflétait sa sainteté et la pureté de son service divin. Chacun de ses faits et gestes était précédé d'une prière : que ce soit pour l'ablution des mains (« Maître du monde, je m'appête à me laver les mains, aide-moi s'il Te plaît, à réaliser cette action parfaitement »), pour manger (« Que ma nourriture soit convenable »), ou pour dormir (« Que je puisse dormir correctement et me réveiller à temps »).

Son fils raconte : « Mon père avait l'habitude de prier pour chaque chose. Il disait toujours 'Hachem se réjouit de la prière de chaque juif et Il a même confiance en l'impie.' Ainsi, il a habitué les membres de sa famille à multiplier les prières, même pour les choses les plus anodines. »

L'un de ses disciples rapporte également : « Je l'ai une fois accompagné à une circoncision où il avait l'honneur d'être 'sandak'. Il était alors enrhumé et a prié durant tout le chemin pour ne pas devoir éternuer au moment de la circoncision, et pour que sa jambe malade ne le fasse pas souffrir pendant qu'il tiendrait le bébé sur ses genoux... »

### **Seulement dans le Siddour**

Dans la biographie du gaon Rabbi Yossef Kadish Krichevski, élève du 'Hafets 'Haïm (Yossef Kadisha), on raconte :

Le moindre mouvement du Rav reflétait son attachement au Créateur. Les anciens de Jérusalem racontent encore aujourd'hui que même pendant la prière de min'ha d'un jour ordinaire, il éveillait chez celui qui l'observait un sentiment de repentir semblable à celui qu'on éprouve lors de la prière de min'ha d'une veille de Kippour. Le tsaddik Rabbi Chemouël Moed conseillait très justement : « Observez et écoutez Rav Yossef Kadish lorsqu'il prie ou fait une bénédiction, et la crainte de D. s'éveillera dans vos cœurs ! » Rabbi Chemouël appliquait bien sûr ce conseil à lui-même puisqu'il s'est plus d'une fois donné la peine de venir écouter les bénédictions du

matin prononcées par la bouche pure du Rav.

Même si nous connaissons parfaitement les mots de la prière, que ceux-ci sont courants dans nos bouches et dans notre mémoire, nous avons une grande leçon à tirer du Rav. Il vivait les mots de cette prière, comme le verset qui dit « tous mes os affirment », il connaissait évidemment le sens profond de ces mots et n'avait pas besoin de s'aider d'un livre de prières. Pourtant, il faisait toujours attention à prier uniquement dans un siddour et à prononcer correctement chaque mot. Il ne laissait pas une prière passer sans prendre un certain temps de réflexion, comme le faisaient les « premiers 'hassidim ».

Même lors de la répétition de la 'amida, il suivait avec tension chaque mot prononcé par le 'hazan. Combien cette vision d'un érudit d'âge mûr, qui maîtrise déjà tous les trésors de la Torah, tenant en main un siddour et suivant le texte avec le doigt, était émouvante !

Plus d'une fois, ses proches lui ont demandé de prier pour des personnes malades, tant ils savaient qu'il implorait Hachem dans sa prière comme un fils supplie son père. Dès qu'on lui donnait le nom d'une personne souffrante, il s'isolait dans une pièce à l'écart et récitait des psaumes avec une puissante ferveur, en versant des torrents de larmes. Parfois, il terminait même tout le livre des Psaumes pour le malade.

## Je suis Prière

### **Qu'il épanche son cœur comme de l'eau qui coule**

Toutes les souffrances qui nous assaillent ne viennent et ne perdurent que par l'insuffisance de nos prières à Hachem. Si seulement nous épanchions notre cœur devant Lui, ces prières ne resteraient certainement pas sans réponse.

On ne doit pas se contenter de réciter la 'amida trois fois par jour. On doit au contraire se répandre très régulièrement en prières personnelles qui viennent du fond du cœur : car les trois prières régulières sont habituelles et coulent déjà dans nos bouches et il nous est plus difficile d'y mettre de la ferveur.

Ce n'est pas le cas lorsqu'on fait un examen de conscience, un bilan de notre situation et de notre état, et que l'on médite sur sa pauvreté et les nombreux obstacles qu'on rencontre, pour vivre en fin de compte de pain sec et d'eau. Après une telle prise de conscience, on épanchera son cœur comme une eau ruisselante devant Hachem, et la prière surgira des tréfonds de l'âme, provenant d'un cœur brisé et humble. Une telle prière ne restera certainement pas sans réponse.

Alors, si la médiocrité de notre situation nous peine, nous multiplieront les supplications à D., et nous comprendrons que Hachem aussi souffre, que Lui non plus n'a pas de repos, si l'on peut s'exprimer ainsi, car nos souffrances l'insupportent et Il subit des affronts par notre faute. On priera alors pour que la Chekhina, à présent exilée, retourne dans son palais, pour que nous méritions d'assister au dévoilement de D. dans le monde, et pour que s'accomplisse le verset « les cieux et la terre se réjouiront, et on proclamera parmi les peuples que Hachem est Roi. »

[Likoutei Amarim]